

Union - Discipline - Travail

Réf: Dossier N°: 58438

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « ETABLISSEMENT MARCHALLAT » en abrégé «ETM » Siège social : ABIDJAN - PORT-BOUET ABATTOIRE PRES DE L'IMMEUBLE FOFANA, 18 BP 521 ABIDJAN 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13 Déc. 2018, et enregistrés au CEPICI le 17 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

<u>Dénomination:</u> « ETABLISSEMENT MARCHALLAT » en abrégé «ETM ».

<u>Objet:</u> Exportation de viande, Import-export, Vente d'articles et accessoires de tous genres, Commerce général, Distribution, Fournitures et mobiliers de bureaux, prestations de services dans tous les domaines d'activités, Diverses prestations de services

<u>Capital social:</u> 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

<u>Siège social:</u> ABIDJAN - PORT-BOUET ABATTOIRE PRES DE L'IMMEUBLE FOFANA, 18 BP 521 ABIDJAN 18 GERANT: Monsieur SYLLA ABDOULAYE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-32733 du 17/12/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°29253 du 17/12/2018

